

Avis de Marché Fournitures

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Université de Corse, Direction de la Commande Publique, Avenue du 9 Septembre Bât Jean-Toussaint
DESANTI BP 52, 20250, Corte, F.

Courriel : marchepublic@univ-corse.fr,

Code NUTS : FRM02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.univ-corse.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.klekoon.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
<http://www.klekoon.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.klekoon.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Éducation

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU

Numéro de référence : 19S0063

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 39130000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Fournitures

II.1.4) **Description succincte** : ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Mobilier

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 39130000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRM02

Affaire n°19S0063 – ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU

Lieu principal d'exécution : Tous les sites de l'Université de Corse (Corte, Bastia, Biguglia, Ajaccio et Cargèse).

II.2.4) Description des prestations : ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30

Prix

1. Prix / Pondération : 70

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 an, à compter de la notification du marché. L'accord-cadre est reconductible, dans les conditions définies au CCAP, trois fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Au sens du droit communautaire, l'accord-cadre est reconductible, dans les conditions définies au CCAP, trois fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Mobilier

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Garanties professionnelles et financières suffisantes. - formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -

Garanties techniques et professionnelles suffisantes

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Affaire n°19S0063 – ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.5) **Information sur la négociation**

IV.1.6) **Enchère électronique :**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation 02 mars 2020 à 12h00.**

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français**

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : **02 mars 2020 à 13h00.**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'université de Corse), ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres : Les offres devront obligatoirement parvenir avant la date et l'heure limites par **voie électronique** sur le profil acheteur : www.klekoon.com

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407, BASTIA CEDEX, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours "Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE
- Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours:

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : Mercredi 29 Janvier 2020